

Mr V

M.L.P.S
Mouvement pour la liberté de la protection sociale
165,rue de Rennes
75006 Paris

Bonjour,

Je suis artisan boulanger depuis maintenant 16 ans et comme beaucoup d'artisans et de libéraux nous souffrons face aux sommes astronomiques que le RSI nous réclame sans cesse.

Actuellement et malgré mon gré,je ne peux plus subvenir à leurs cotisations qui sont de plus en plus importante.

Depuis le troisième trimestre 2012,je ne paie plus le RSI,mon entreprise avec mes 4 salariés n'en peuvent plus.

J'ai déjà été en redressement en 2008,j'essaye de tenir le coup,mais ce n'est plus possible.

Je vous demande de m'aider et de me dire si réellement,je peux quitter le RSI et que dois je faire.

aidez moi car je sens l'avenir de mon entreprise en difficulté réelle.

Mon email

merci d'avance

cordialement

V

lc 07/01/2014